

**ANNEXE II B
RÈGLEMENT D'EXAMEN**

Baccalauréat professionnel TECHNICIEN EN INSTALLATION DES SYSTÈMES ÉNERGÉTIQUES ET CLIMATIQUES	Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous-contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public	Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé, enseignement à distance, candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles	Voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité
---	--	--	---

Épreuves	Unités	Coef	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
Épreuve E1 : Épreuve scientifique et de technologie		5						
Sous-épreuve E11 Préparation d'une réalisation	U 11	2	CCF		Ponctuel écrit	2h	CCF	
Sous-épreuve E12 Mathématiques	U 12	1,5	CCF		Ponctuel écrit	1h	CCF	
Sous-épreuve E13 Sciences physiques et chimiques	U 13	1,5	CCF		Ponctuel pratique	1h	CCF	
Épreuve E2 : Épreuve technique Analyse scientifique et technique d'une installation	U 2	3	Ponctuel écrit	4h	Ponctuel écrit	4h	CCF	
Épreuve E3 : Épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel : réalisation, mise en service, contrôle		9						
Sous-épreuve E31 Présentation d'un dossier d'activité	U 31	2	CCF		Ponctuel oral	20min	CCF	
Sous-épreuve E32 Implantation, réalisation	U 32	4	CCF		Ponctuel pratique	14h	CCF	
Sous-épreuve E33 Mise en service, réglage et contrôle	U 33	1	CCF		Ponctuel pratique	2h	CCF	
Sous-épreuve E34 Economie - Gestion	U 34	1	CCF		Ponctuel oral	30min	CCF	
Sous-épreuve E35 Prévention-santé-environnement	U 35	1	CCF		Ponctuel écrit	2h	CCF	
Épreuve E4 : Langue vivante étrangère	U 4	2	CCF		Ponctuel oral	20min (1)	CCF	
Épreuve E5 : Français, Histoire-Géographie-Education civique		5						
Sous-épreuve E51 : Français	U 51	2,5	Ponctuel écrit	2h30	Ponctuel écrit	2h30	CCF	
Sous-épreuve E52 : Histoire – Géographie – E.C.	U 52	2,5	Ponctuel écrit	2h	Ponctuel écrit	2h	CCF	
Épreuve E6 : Arts appliqués et cultures artistiques	U 6	1	CCF		Ponctuel écrit	1h30	CCF	
Épreuve E7 : Éducation physique et sportive	U 7	1	CCF		Ponctuel pratique		CCF	
Épreuve facultative (2) :								
- Langue vivante	UF 1		Ponctuel oral	0h20 (1)	Ponctuel oral	0h20 (1)	Ponctuel oral	0h20 (1)

1) dont 5 minutes de préparation

2). La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre de l'épreuve obligatoire. Les points excédant 10 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme et de l'attribution d'une mention.